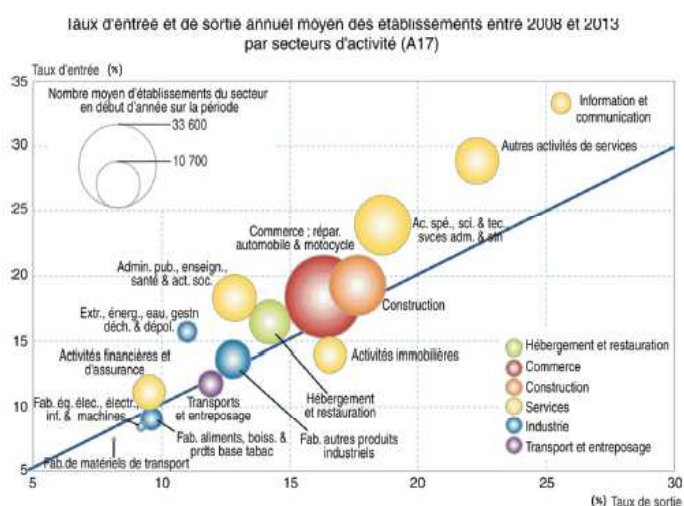


Dijon, 2 juin 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Des taux de renouvellement plus forts dans les services que dans l'industrie



Note de lecture : les secteurs situés à droite de la diagonale sont ceux pour lesquels les sorties sont plus nombreuses que les entrées. À l'inverse, ceux situés à gauche comptent davantage d'entrées que de sorties.
Champ : établissements ayant une activité marchande, hors agriculture
Source : Insee, REE et Clap

En Bourgogne Franche-Comté, les activités marchandes hors agriculture comptent 149 100 établissements au 1er janvier 2013. Depuis 2008, ce nombre a progressé en moyenne de 2,7 % par an, un rythme plus faible qu'en France métropolitaine où il atteint 3,5 %. Cette évolution du nombre d'établissements est loin de rendre compte du fort renouvellement du tissu productif. Créations, cessations, cessions-reprises ou transferts, ces mouvements d'entrées et de sorties concernent en effet chaque année un tiers des établissements. Ils sont plus fréquents dans les activités tertiaires où la taille des établissements est relativement faible et l'investissement de départ peu élevé. L'information et communication est le secteur qui se renouvelle le plus, avec un taux annuel de 59 %.

À l'inverse, dans la plupart des secteurs industriels, le taux de renouvellement est assez faible et varie de 16 % à 19 %.

Dans toutes les zones d'emploi, les entrées dépassent les sorties entre 2008 et 2013, entraînant une augmentation du nombre d'établissements. Toutefois le taux de renouvellement varie d'une zone à l'autre, en lien avec leur structure productive et leur dynamique démographique et économique.

Cinq zones d'emploi - Sens, Besançon, Belfort-Montbéliard, Héricourt, Dijon et Dole - renouvellent fortement leur tissu productif avec un taux annuel de près de 38 %. À l'opposé, dans la zone du Morvan, peu attractive et dans celles de Morteau et de Saint-Claude, plus industrielles, le taux de renouvellement n'atteint pas 30 % par an.

Tous ces mouvements ont des répercussions sur l'emploi très variables selon la taille de l'établissement considéré. Entre 2008 et 2013, les 26 100 établissements créés, repris ou ceux qui ont déménagé ont permis la création de 30 300 emplois par an en Bourgogne Franche - Comté. Dans le même temps, 30 100 emplois ont été détruits chaque année par cessations, cessions et transferts d'établissements. Tous ces mouvements modifient le tissu productif et par voie de conséquence la nature des emplois mais leurs effets, légèrement positifs, apparaissent faibles sur le volume même de l'emploi. Cela n'est pas le cas des établissements pérennes, c'est-à-dire ceux présents en 2008 et toujours actifs cinq ans plus tard. Ici, les effectifs salariés se sont resserrés : ils baissent de 4 500 emplois par an en moyenne.